

Vendredi 17 juin 2022

## Interdiction de consommer l'eau du robinet à Châteauroux

**À la suite d'un épisode de pollution de l'eau potable dans la zone Nord de Châteauroux, ce vendredi 17 juin 2022, la consommation d'eau est interdite à la consommation.**

La présence de bactéries non désirées a été détectée dans l'eau potable distribuée dans le réseau nord de la Ville de Châteauroux. Seul ce secteur est impacté selon la cartographie ci-dessous. Ces bactéries rendent impropre l'eau potable à la consommation et à l'usage de soins pour la peau.

À partir de ce jour, 17 juin 2022, 17h45, il convient de :

- Ne plus consommer l'eau potable pour l'usage alimentaire (boisson, préparation des aliments, brossage de dents).
- Pour les nourrissons, ne plus utiliser l'eau pour l'usage du nettoyage de la peau (douches, bains, etc.).



**POLLUTION EAU POTABLE**

**CONSOMMATION INTERDITE  
NORD CHÂTEAURoux**



Un plan de distribution d'eau potable en bouteille est en cours d'organisation dans les quartiers concernés, afin que la population soit servie dans les modalités communiquées dans quelques instants autant que nécessaire.

Les services de la Ville de Châteauroux, de la Saur (délégataire de l'eau potable) de la Préfecture de l'Indre et de l'Agence régionale de Santé sont pleinement mobilisés.

### CONTACT PRESSE

Guillaume Raymond  
guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr  
02 54 08 34 56  
www.chateauroux-metropole.fr